

CEROT

(export du DFSM au 25/05/2024 à 04:44)

[1] CEROT Médecine - Pharmacopée

nom masc.

Étymologie FEW II 1 597a : cera

Définition Préparation à base de cire et d'huile, à laquelle les médecins ajoutaient divers ingrédients pour élaborer des onguents ou des emplâtres.

Notes

- syn var CEROTE syn CIROÈNE
- Glose Les médecins ajoutaient divers ingrédients au CEROT/CEROTE pour en préparer des onguents ou des emplâtres. En fonction des graphies différentes (p. ex. CEROT, CIROT, CIROP, etc., cf. FEW), la distinction entre CÉRAT et SIROP n'est pas toujours claire, voir s.v. SIROP. [Y. Schauwecker] La forme modernecératest en fait issue du latin *ceratum* et n'est pas attestée en AF, cf. FEW I, 597b. [M. Goyens]

Citations

- ...de ces choses materielles on peut faire electuaire ou unguent ou cerot ou emplastre.
Anon. [Bernard de Gordon], *Pratique Fleur de lys*, ca 1470, V, 3.
- et se aposteme vient a ton incision, si l'apaise de cerote et de semblans oignement assouajans.
Anon. [Albucasis], *Cyirurgie*, ca 1250, fol. 21ra.